

Madame Fabienne BUCCIO
Préfète de la Gironde et de la Région Nouvelle Aquitaine.

Madame,

Respect Santé Nature, association de défense des usagers de Centre Hélio-Marin de Montalivet sollicite votre haute bienveillance sur le sujet qui nous préoccupe dans un soucis d'équité dans le dédommagement que propose le groupe Vacanceselect dans la particularité de la trésorerie du CHM afin d'obtenir une meilleure prise en compte de notre demande.

Si votre appui peut nous être favorable dans le contexte économique de la commune de Vendays-Montalivet qui profite largement de l'apport économique du CHM et se son aura européen, première destination mondiale du naturisme.

Nous vous serions reconnaissants de lire attentivement notre courrier envoyé à Monsieur HÉNIN, PDG de la SOCNAT.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, mes sincères salutations respectueuses.

Marc Galliot
Président de l'association
Respect - Santé - Nature.